

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS  
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL QUI NOUS A ETE PRESENTE  
BAMAKO, LE 11 AOÛT 2025  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE



## ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education  
atteste que:

Monsieur : Fily DANIOKO

Né(e) le: 7/10/2007 à: Bamako

Fils de : Boubacar DANIOKO et de Kadiatou DABO

Académie : BAMAKO RIVE GAUCHE

Etablissement : LPMT

N°Place : 5562

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Expérimentales

Mention : ASSEZ-BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 94874 / EXP / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



**Zeïnou Agoussa MAÏGA**

P.P.E.S.G

## ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussignée, Madame la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche, atteste que le relevé des notes de l'élève **Fily DANIOKO N°PLACE 5562** du **LPMT SERIE SCIENCES EXPERIMENTALES (TSEXP)** admis au Baccalauréat Malien, Session de **Juin 2025**, avec une Moyenne de **12,06** et la mention **ASSEZ-BIEN**, est authentique.

En foi de quoi, je lui délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 1<sup>er</sup> Août 2025

La Directrice,



POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A L'ORIGINAL QUI NOUS A ETE PRESENTE

**Madame DOLO Kadidja KODIO**  
**P.P.E.S.G**

BAMAKO. LE **1.1. AOÛT. 2025**  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DARSALAM



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS  
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

Pour copie certifiée conforme  
à l'original qui nous a été présenté  
à BAMAKO, LE 1.1 AOÛT 2025  
par le MAIRE DE LA COMMUNE



### ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat N°94874 / EXP / 2025 / CNECE, délivrée à monsieur Fily DANIOKO né le 7/10/2007 à Bamako, est authentique.

L'intéressé a été déclaré **admis** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2025** avec la mention **ASSEZ-BIEN**, sous le numéro de place **5562**, au lycée **LPMT** de Bamako Rive Gauche, de la série **Terminales Sciences Expérimentales**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



**Zeinou Aguisa MAÏGA**  
P.P.E.S.G